

que c'est un fonctionnaire très compétent. Il est vrai que les beurreries coopératives sont actuellement dans les difficultés financières et que M. Wilson a été autrefois le gérant de la compagnie, mais bien d'autres maisons d'affaires sont également dans la même situation et rien n'indique qu'elles aient été mal administrées. Lorsque l'on fait des insinuations sur le compte d'un fonctionnaire compétent à l'emploi du gouvernement et rendant d'excellents services, au point que le ministre n'aurait pu faire de meilleur choix, je ne puis me résigner à laisser dire sans protester.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je ne suis pas du tout surpris qu'il soit un ami politique du député de Qu'Appelle, puisqu'il est un des favoris du ministre de l'Agriculture.

L'hon. M. MOTHERWELL: Voici le rapport du comité de l'agriculture qui constitue probablement une meilleure preuve que les racontars de mon honorable ami, qui prétend que M. Wilson est mon cousin.

Le très hon. M. MEIGHEN: J'aimerais mieux avoir les dépositions que le rapport.

L'hon. M. MOTHERWELL: Des dépositions faites en l'absence de l'incriminé et alors que celui-ci n'avait pas d'avocat pour le représenter! Mon honorable ami étant lui-même un avocat devrait avoir une autre conception de la justice.

Le très hon. M. MEIGHEN: On a rendu un verdict en son absence.

M. CAMPBELL: Il me semble que cette question du beurre mérite un peu plus d'attention. Quelqu'un a dit qu'elle est très importante pour les cultivateurs de l'Ontario, mais elle l'est également pour ceux des provinces des Prairies. Dans la Saskatchewan, nous nous occupons presque autant du beurre que du blé. En 1921, nous avons produit dans la Saskatchewan environ 7 millions de livres de beurre de beurrerie et, l'an dernier, près de 11 millions de livres. La production augmente très rapidement et la question qui nous préoccupe aujourd'hui est celle de trouver un marché pour l'avenir. En 1920, le prix moyen en gros du beurre de beurrerie a été de 56c, l'an dernier, il n'a été que de 34c. L'augmentation de la production et la diminution de la demande ont influé sur le prix et il me semble que nous pourrions faire quelque chose pour remédier à cette situation. Je crois que le ministre devrait pousser un peu plus loin l'étude de cette question. Je ne sais pas très bien ce qu'il y aurait lieu de faire, mais je crois que l'on devrait adopter un système de classement très rigide pour le beurre destiné à l'exportation. Si les produc-

teurs du Québec et de l'Ontario s'opposent au système de classement de la crème que nous avons dans la Saskatchewan et le Manitoba, on pourrait peut-être résoudre la difficulté en établissant des règlements très rigoureux pour l'exportation. Je ne sais pas exactement ce qui fait défaut au Canada aujourd'hui, mais il est évident que nos règlements ne sont pas aussi rigides que ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande. J'ai en main un article écrit par Cora Hind, qui avait été envoyée en Angleterre pour y étudier la question du beurre en 1922. Voici une partie de ce qu'elle a constatée au sujet du marché du beurre:

Les marchands de Liverpool n'avaient rien de bien encourageant à dire au sujet du beurre canadien. Ils se plaignent que les prix ont été trop élevés l'an dernier et qu'ils ont éprouvé beaucoup de difficultés à le vendre. Il est ferme et bien emballé, mais on lui reproche un arrière-goût que l'on n'aime pas et qui en rend la vente difficile. Wall and Company en ont vendu des milliers de boîtes et leur expert m'a dit qu'ils ont fait de lourdes pertes de ce chef, il a ajouté qu'on devrait essayer au Canada de fabriquer un produit ayant autant que possible la même saveur que le beurre de la Nouvelle-Zélande. Ces remarques ont aussi été confirmées par M. Perry.

Je vous lirai aussi une coupure du rapport de l'état du marché, par James Gillanders, de Londres, qui s'exprime ainsi:

Il est arrivé dernièrement sur le marché un ou deux envois de beurre canadien dont la qualité était généralement très satisfaisante. Il n'y a pas de doute que le système de classement n'y soit pour beaucoup et bien qu'il existe certains préjugés contre le beurre canadien, à cause de difficultés éprouvées dans le passé, qui font hésiter les acheteurs à spéculer sur cette classe de beurre, après l'avoir inspecté, ils consentent cependant à offrir des prix relativement élevés.

Cette coupure mentionne pour le beurre canadien des prix bien au-dessous des chiffres qui se rapportent au beurre de la Nouvelle-Zélande. J'ai ici un autre extrait, du "Grocer" de Londres, que je vais vous lire:

Les importations de beurre canadien ont été très considérables au cours de la présente saison. En termes généraux, le beurre des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta est supérieur au produit des provinces de l'Est et s'est vendu plus cher.

Ceci fait ressortir le prix de l'action concertée telle qu'elle se manifeste entre les beurreries et les gouvernements du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, provinces où le classement se fait à la faveur de systèmes excellents et sous la surveillance du gouvernement. Le fromage canadien continue d'être recherché sur ce marché, et il semble que les Canadiens entendent faire en sorte que leur bacon et leur beurre le soient également.

Cet extrait du journal londonnien mérite de fixer l'attention. A l'heure actuelle, dit-on, nos clients d'outre-mer sont incapables de payer le prix de nos produits. En me reportant aux bulletins du commerce et de la navigation du Royaume-Uni pour 1923, je constate qu'il s'est importé 39,834 quintaux (de 112 lbs) de beurre canadien dans le cours de l'année contre 154,532 l'année précédente. La